ce de nuit, soient rétribuées à raison de 10 centimes l'heure, comme dans les autres services.

4. Que les receveurs des bureaux simples de première classe à 3.000 francs, bénéficient de la classe à 3.300 francs, comme les commis.

LES RETRAITES

Granger (Bordeaux), lit son rapport, très documenté, sur l'importante question des retraites, qui provoque une intéressante discussion à laquelle de nombreux délégués prennent part.

Les intérêts des dames employées sont vaillamment défendus par Mme Converset (Paris).

Le congrès adopte, à l'unanimité, les conclusions suivantes :

Retraite facultative après vingt-cinq ans de service sur la demande de l'intéressé, retraite obligatoire à soixante ans.

Pour les dames, retraite facultative après vingt-cinq ans de service et cinquante ans d'âge.

La retraite est fixée aux deux tiers des traitements moyens des six dernières années, sans que le maximum puisse dépasser 3.600 francs.

Le congrès demande également la retraite proportionnelle après quinze ans de service avec un minimum de 360 francs, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

En cas de décès, une pension devra être allouée à la veuve ou aux ayants droit. Cette pension, qui sera égale à la moitié de la retraite du mari, est de droit après deux ans de mariage, ou, s'il y a un enfant issu du mariage, les orphelins jouiront des mêmes avantages jusqu'à leur majorité.

Les revendications concernant les dames auxiliaires ont été renvoyées au comité spécial qui s'est formé à ce sujet.

LES DOSSIERS SECRETS

Un long débat s'engage à propos des feuilles signalétiques.

Le rapporteur, **Baute** (Aude), s'élève avec indignation contre les procédés arbitraires pratiqués par les hauts fonctionnaires de l'administration contre leurs subordonnés, qui sont privés de tout moyen de défense, et propose la résolution suivante :

« Le congrès demande que les agents aient communication d'office de tous les rapports les concernant, qu'une quatrième feuille soit leur propriété personnelle, et enfin que cette feuille comprenne dans un tableau spécial le relevé des affaires figurant au dossier ; qu'au bout de trois ans de bons services toutes les peines disciplinaires énumérées au dossier disparaissent.

Adopté à l'unanimité.

LA QUESTION D'HYGIÈNE

Douyau (Bordeaux) rend compte de son rapport sur l'hygiène. Il fait un tableau saisissant des conditions défectueuses dans lesquelles le personnel est obligé de travailler. L'orateur démontre les dangers de contamination des maladies contagieuses, notamment la tuberculose, qui font des ravages considérables par suite du manque de prévoyance de l'administration. Les locaux sont dans un état déplorable, et les règlements d'hygiène les plus élémentaires ne sont pas appliqués.

Le congrès demande énergiquement que les sacs de dépêches soient désinfectés assez fréquemment afin d'éviter une épidémie à laquelle les employés sont journellement exposés. Il demande en outre l'établissement de sanatoriums afin de pouvoir soigner les camarades atteints de ces terribles maux.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

La séance de l'après-midi, ouverte à deux heures, est présidée par Douyau (Toulouse), assesseurs Granger (Bordeaux) et Mlle Mathieu (Paris), Brousse (Perpignan), secrétaire.

Perrot (Romans) donne connaissance d'un rapport au sujet du repos hebdomadaire. Il soutient éloquemment les revendications du personnel à cet égard et développe longuement les raisons pour lesquelles il propose au congrès de demander au gouvernement le droit commun, c'est-à-dire de bénéficier, au même titre que tous les travailleurs, de la loi soumise actuellement au Sénat. L'orateur regrette que le projet de loi ne mentionne aucunement les employés des postes, et invite les pouvoirs publics à voter les crédits nécessaires en vue de l'augmentation du nombre des effectifs, afin d'assurer à tout le personnel le repos hebdomadaire de trente-six heures consécutives.

Les délégués sont unanimes à se rallier aux conclusions du rapporteur.

On discute ensuite la question militaire. Les délégués se plaignent vivement du préjudice dont les agents des postes ont à souffrir depuis plus de huit ans, par suite de la non-application de l'amendement Bouglé, sanctionné par un décret rendu en Conseil d'Etat le 11 novembre 1903.

Le congrès estime que ce décret doit être strictement observé et rappelle l'administration au respect des décisions légales.

Après avoir discuté de nombreuses propositions émanant de l'initiative des délégués et traitant surtout de questions d'ordre administratif, la séance est levée à sept heures.

Clôture du Congrès

Le Congrès a continué aujourd'hui lundi ses travaux et les clôtura par un banquet de cinq cents couverts, qui eut lieu ce soir, à huit heures, dans les salons de l'hôtel Moderne, sous la présidence effective de M. Dubief, ministre du Commerce.

Répondant à l'invitation du conseil d'administration de l'Association générale, le citoyen Jaurès assistait à cette réunion fraternelle des agents des postes et télégraphes et y a pris la parole.

Congrès International du Textile

Le 26 juillet, s'ouvrira à Milan, le Congrès international des travailleurs du textile.

Les travailleurs français y seront nombreux et animés du désir, devant l'agitation intense qui se poursuit en ce qui concerne la journée de huit heures, de resserrer les liens entre les travailleurs du monde entier.

Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme

Paris, 6 juin. — Le Congrès de la Ligue des droits de l'Homme se réunira les 10 et 11 juin à l'Hôtel de la Société des Ingénieurs civils, rue Blanche. La première séance aura lieu le 10 juin, à 8 heures et demie précises du soir. Les séances suivantes auront lieu le lendemain, à deux heures et demie après-midi et à huit heures et demie du soir.

Voici l'ordre du jour de ce Congrès où seront représentées les 550 sections de la Ligue des Droits de l'Homme :

1. Discours de Pressensé, député du Rhône, président de la Ligue des Droits de l'Homme ;
2. Rapport de M. Mathias Morhardt, secrétaire général ;
3. Rapport de M. Alfred Westphal, trésorier général ;
4. Règlement du Congrès ;
5. Election du tiers sortant des membres du Comité central ;
6. Vœux relatifs à la Ligue des Droits de l'Homme ; rapporteur, M. Jean Appleton, président de la section de Lyon ;
7. Vœux relatifs aux fonctionnaires, à leurs droits, et à leurs responsabilités. Rapporteur, M. Delpech, sénateur ;
8. Vœux relatifs à l'arbitrage entre les nations et au désarmement progressif. Rapporteur : M. Francis de Pressensé, député du Rhône ;
9. Vœux relatifs à l'armée, aux officiers, aux soldats et à la justice militaire. Rapporteur, M. Tarbouriech, docteur en droit, professeur au Collège libre des Sciences sociales ;
11. Vœux déjà adoptés dans les précédents Congrès ou assemblées générales et qui seront rappelés au Congrès de 1905.
12. Divers : Le procès de M. le pasteur Ruel.
13. Fixation de la date du prochain Congrès.

Nouvelles Politiques

LES CAISSES DE CHOMAGE

Paris, 5 juin. — Le ministre du commerce vient d'appeler notre ami Millerand à la présidence de la commission chargée de répartir la subvention de 300.000 francs votée par la Chambre sur la proposition de Millerand lui-même en faveur des caisses de chômage.

La première réunion de la commission aura lieu cette semaine.

LA BOURSE DU TRAVAIL

M. Georges Berry va déposer une demande d'interpellation « sur le fonctionnement actuel de la Bourse du travail de Paris et sur les mesures de réorganisation à prendre pour que cet établissement ne se livre plus à des manifestations politiques et se renferme exclusivement dans la mission professionnelle pour laquelle il a été créé. »

La Question du Maroc

Bruit de démission de M. Delcassé

Paris, 5 juin. — M. Archdéacon, député de la Seine, a déposé sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation sur les affaires du Maroc.

Jaurès a également l'intention d'interpeller sur la même question.

Le conseil des ministres doit délibérer demain et arrêter ses résolutions. Ce n'est qu'après cette réunion que le gouvernement sera en mesure d'indiquer à quel moment il pourra accepter le débat.

D'autre part, on lit dans la « Liberté » :

« Le bruit court avec persistance que, d'ici peu, M. Delcassé sera amené à abandonner la direction de notre politique extérieure.

Nous croyons pouvoir ajouter, et de la meilleure source, à l'information ci-dessus, provenant des couloirs parlementaires, une précision nouvelle.

Se rendant compte de l'échec de sa politique et en présence des critiques unanimes et justifiées dont elle a été l'objet, M. Delcassé peut être considéré comme devant être démissionnaire demain matin.

Cette décision sera sans doute rendue officielle à l'issue du conseil des ministres.

En tout cas, elle ne saurait tarder.

Violent incendie à Saint-Etienne

Plus de quatre millions de dégâts

Saint-Etienne, 5 juin. — Un terrible incendie s'est déclaré ce matin dans un vaste immeuble situé à l'angle des rues de la Croix et Gérentet. Les cinq étages ont été successivement embrasés.

Les murs s'écroulent les uns après les autres. Les maisons voisines sont attaquées par le feu.

La maison incendiée était habitée au rez-de-chaussée par M. Bouchardy, directeur du journal le « Stéphanois ».

Les dégâts occasionnés par l'incendie de la rue Gérentet sont évalués à plus de 4 millions, plusieurs magasins de commissionnaires et de fabricants de rubans étant installés dans l'immeuble et possédant des stocks de marchandises considérables.

A onze heures l'incendie est circonscrit. On a réussi à protéger les maisons voisines et celles de l'autre côté de la rue de la Croix, dont l'immeuble incendié faisait l'angle sur la place de l'Hôtel-de-Ville et où deux maisons avaient déjà commencé à s'embraser.

LE Voyage du Roi d'Espagne

Arrivée d'Alphonse XIII à Cherbourg. — La réception. — L'embarquement. — Echange de discours. — Le départ pour l'Angleterre. — Télégramme du roi à M. Loubet. — Réponse du Président.

Cherbourg, 5 juin. — Le train royal est arrivé à Cherbourg ce matin à sept heures par une pluie battante, après des arrêts de quelques minutes à Evreux, Lisieux, Caen et Lison.

Le fort du Roule tire une salve de 101 coups de canon et quelques secondes plus tard le train royal, dont la locomotive est garnie de drapeaux français et espagnols, stoppe devant la tente dressée sur le quai et au sommet de laquelle est hissé le pavillon personnel du roi.

Les troupes rendent les honneurs ; les tambours battent, les clairons sonnent aux champs et la musique joue l'Hymne royal espagnol.

LA RÉCEPTION

L'amiral Besson et le préfet de la Manche vont recevoir le roi à la portière de son wagon-salon. Le roi, qui porte le costume d'amiral, recouvert d'une pèlerine en caoutchouc, saute sur le quai, suivi par M. Thomson, ministre de la marine ; le marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris ; M. Riano, conseiller à l'ambassade d'Espagne ; les personnages de sa suite et les membres de la mission militaire française attachée à sa personne. Il serre la main de l'amiral Besson et du préfet de la Manche et passe devant les autorités qui, malgré la pluie, se tiennent tête nue sur le quai.

A l'intérieur de la tente où le roi s'arrête quelques instants, les présentations sont faites par l'amiral Besson, qui, dans une brève allocution, dit qu'il est honoré d'avoir été choisi pour saluer le roi au nom du gouvernement de la République. Il prie le souverain d'agréer les respectueux hommages de la marine française pour son auguste personne, ainsi que pour celle de la reine-mère.

M. Arnauld, préfet de la Manche, dit que les vœux de la nation française accompagneront le souverain dans le pays ami et voisin où il se rend et que la France entière forme des souhaits pour que le voyage de Sa Majesté s'accomplisse heureusement jusqu'au bout.

LE ROI S'EMBARQUE

Le roi quitte la tente après avoir serré la main de l'amiral Besson et du préfet de la Manche. Il passe en revue la compagnie du 1er régiment d'infanterie coloniale qui est rangée sur le quai, puis il se dirige vers l'escalier, au bas duquel se trouve le canot de gala, dit du prince de Joinville, qui doit le conduire à bord du « Victoria-and-Albert ». Le pavillon personnel du roi flotte à l'avant et le drapeau français à l'arrière.

Le roi prend place avec le préfet maritime, le préfet de la Manche, l'ambassadeur d'Espagne, les personnes de sa suite et les membres de la mission militaire française. Il s'assied sur la banquette située à l'arrière entre le ministre de la marine et le préfet maritime.

Lorsque l'embarcation se met en marche, tous les bâtiments de l'escadre du Nord, mouillés dans le port, arborent leur grand pavois et la batterie du salut tire une salve de 21 coups de canon.

Les équipages du « Jemmapes » et de la « Bombe », qui sont amarrés dans l'avant-port de guerre, se tiennent sur le pont et poussent, sur le passage du canot royal, les hurrahs réglementaires.

A huit heures, l'embarcation accoste le « Victoria-and-Albert » qui est sous pression à un demi-mille du quai. Le roi est reçu à la coupée par le commandant du yacht royal anglais.

Lord Walter Kerr, envoyé du roi d'Angleterre, lui souhaite la bienvenue au nom de S. M. Edouard VII. Aux côtés de lord Walter Kerr se tiennent sir Arthur Nicholson, ambassadeur d'Angleterre à Madrid ; le général Stanley Clarke, écuyer du roi d'Angleterre, et l'amiral Berkeley Milne, commandant la division navale anglaise chargée d'escorter le yacht royal de Cherbourg à Portsmouth.

Le roi se rend dans le salon d'honneur où M. Thomson, ministre de la marine, lui présente le vice-amiral Caillard, commandant en chef de l'escadre du Nord, les contre-amiraux Leygues et Puech, ainsi que les commandants des différents bâtiments de l'escadre.

DISCOURS DE M. THOMSON

En prenant congé du roi, M. Thomson s'est exprimé ainsi :

« Sire, le ministre de la marine, qui a le grand honneur de saluer Votre Majesté au terme d'un voyage dont la France gardera le souvenir, se permet respectueusement de lui souhaiter une heureuse continuation de route, et au nom du gouvernement de la République comme au nom de tous les Français, il accompagne Votre Majesté de ses vœux dans le grand pays voisin et ami qui s'apprête à recevoir dignement le roi d'Espagne ».

DISCOURS DU ROI

Le roi a répondu en ces termes :

« Je vous remercie, monsieur le ministre, de vos paroles et de vos souhaits. Je vous prie d'exprimer au président de la République toute ma reconnaissance pour l'accueil si sympathique et si chaleureux que j'ai rencontré en France et pour les attentions particulières qu'il a eues pour moi ».

LE DÉPART

Alphonse XIII prend ensuite congé du général Debaliesse, du contre-amiral Mancheron et des lieutenants-colonels de Cornulier-Lucinière et Reibell qui, comme on le sait, ont été attachés à sa personne pendant toute la durée de son séjour en France.

Il leur serre la main avec une très grande cordialité et il les charge de remercier encore une fois, le président de la République pour toutes les prévenances et toutes les attentions affectueuses qu'il avait eues pour lui.

Le roi ajoute qu'il emporte une impression inoubliable de l'accueil enthousiaste dont il a été l'objet à Paris et dans toute la France et il exprime le souhait de recevoir prochainement à son tour le président de la République à Madrid :

— « Je ne crois pas m'avancer, dit-il, en affirmant que la nation espagnole tout entière, témoignera au chef de l'Etat français, un accueil aussi enthousiaste que celui que j'ai reçu chez vous ».

Les membres de la mission militaire française avant de quitter le *Victoria-and-Albert* font leurs adieux aux personnages de la suite du roi.

Le roi, après le départ des membres de la mission militaire française, s'entretient encore pendant quelques instants avec le ministre de la marine. Il lui désigne de la main les bâtiments de l'escadre du Nord dont le *Victoria-and-Albert* est entouré et il lui dit quelle impression de force et de puissance lui donnent ces superbes spécimens de la flotte française. Puis le ministre de la marine, l'amiral Besson et l'amiral Caillard s'étant retirés, le *Victoria-and-Albert* appareille.

Le fort central de la digue tire cent un coups de canon auxquels répondent les salves des batteries des bâtiments de l'escadre.

Les croiseurs cuirassés anglais *Monmouth*, *Donegal*, *Kent*, *Bedefort* et les destroyers *Tiger*, *Recruit* qui composent la division anglaise, appareillent en même temps que le yacht royal.

Le *Victoria-and-Albert* franchit lentement la passe.

Les contre-torpilleurs français *Catapulte*, *Bombarde*, *Flamberge*, *Arquebuse*, *Baliste* et *Bélier* appareillent également. Cette flottille doit accompagner l'escorte royale anglaise jusqu'à la limite des eaux territoriales.

A 9 heures, le yacht royal et les navires de l'escorte disparaissent dans la brume.

Télégramme du Roi à M. Loubet

Le roi d'Espagne a adressé, de Cherbourg, à M. Loubet, le télégramme suivant :

« Au moment de quitter le sol français, je vous renouvelle l'expression émue de ma reconnaissance et de ma sympathie. Je vous remercie, Monsieur le Président, pour vos affectueuses attentions, et je remercie Paris et la France tout entière pour l'inoubliable accueil que j'emporte dans mon cœur et qui y comptera comme un des plus beaux souvenirs de ma vie.

» ALFONSO R. »

Réponse de M. Loubet

M. Loubet a répondu au roi par le télégramme suivant :

A Sa Majesté Alphonse XIII, roi d'Espagne, Londres,

Si Votre Majesté emporte de l'accueil qui lui a été fait en France un souvenir attendri, nous restons tous sous le charme de la bonne grâce et de l'exquise simplicité qui provoquaient partout sur votre passage les acclamations populaires.

Encore une fois, merci de votre visite qui ne laisse dans tous les cœurs français que des sentiments affectueux pour l'Espagne et pour son roi.

Télégramme de M. Thomson

AU MINISTRE DE LA MARINE ESPAGNOLE

M. Thomson, ministre de la marine, vient d'envoyer au ministre de la marine espagnole le télégramme suivant :

« Au moment où le roi d'Espagne quitte la France, y laissant le souvenir de son exquise bonne grâce et de sa chevaleresque intrépidité, le ministre de la marine qui a eu le grand honneur d'accompagner Sa Majesté au terme de son voyage, se fait un agréable devoir d'annoncer à Votre Excellence que le roi s'est embarqué dans le meilleur état de santé, ne se ressentant pulsement des fatigues et des émotions de cette grande et inoubliable semaine. En assurant Votre Excellence de mes sentiments de haute et confraternelle sympathie, je la prie de porter ces heureuses nouvelles à la connaissance de Sa Majesté la reine-mère, dont la pensée n'a cessé d'être présente à l'esprit de tous durant le séjour en France de son auguste fils ».

Arrivée du roi à Portsmouth

Portsmouth, 5 juin. — Le roi d'Espagne est arrivé à midi 40. Les batteries ont tiré la salve royale.

Malgré le temps affreux et le brouillard épais, le yacht royal escorté des quatre croiseurs anglais a accompli rapidement la traversée. Il a rencontré près de Wight une flottille de contre-torpilleurs qui l'a accompagné jusqu'à Portsmouth.

Au moment où le yacht se rapproche de l'entrée du port, tous les navires de guerre, qui depuis 11 heures arboraient le pavillon espagnol au grand mât, ont exécuté des salves pendant que les équipages étaient rangés sur le pont et que toutes les musiques jouaient l'hymne national.

La Révolution EN RUSSIE

L'effervescence à Pétersbourg. — Le général Trépof nommé dictateur. — Manifestation dans un théâtre. — Sanglante collision.

Pétersbourg, 5 juin. — On annonce que le gouvernement serait décidé à décréter une mobilisation générale, dans le but de placer le pays tout entier sous le régime de la loi militaire.

Quoi qu'il en soit, de nombreuses arrestations sont opérées, cependant que l'énervement du public augmente.

Au cours de spectacle du Waux-Hall, dans la soirée d'hier, cinq mille personnes remplissant l'immense salle ont réclamé à l'orchestre de jouer une marche funèbre en mémoire des victimes de la bataille de Tsou-Shima. Les musiciens épouvantés s'enfuirent, abandonnant leurs instruments sur l'estrade.

Le public demanda des orateurs ; des agents de police intervinrent qui furent frappés par la foule ; des discours furent alors prononcés jusqu'à l'arrivée de forces policières considérables. Une véritable bataille s'engagea ; la place, bien entendu, resta aux représentants de la loi.

Parmi les personnes qui ont été blessées grièvement, on signale une jeune fille, un étudiant, un médecin militaire. Une quinzaine d'autres blessés ont été plus légèrement atteints.

Le général Trépoff est nommé en vertu d'un ukase, à la date d'aujourd'hui, adjoint au ministre, chef du corps de la gendarmerie, tout en restant gouverneur général de Saint-Pétersbourg.

Cet ukase impérial est ainsi conçu :

Article premier. — Nous chargeons l'adjoint au ministre gérant de la police de toutes les affaires relatives aux crimes contre la défense et la sûreté publique, ainsi que de toutes les affaires de la compétence du département de la police.

Article 2. — L'adjoint au ministre prendra personnellement une décision sur les questions relatives à la surveillance publique de la police ; il donnera, le cas échéant, des indications aux gouverneurs et préfets ; il disposera de tous les crédits assignés au ministère de l'intérieur pour la police ; il interdira les congrès quand il trouvera leur activité nuisible à la sûreté et à l'ordre publics ; il fermera temporairement, jusqu'à un an, les sociétés, les assemblées des ligues et les institutions analogues de toutes sortes dans les mêmes cas.

Article 4. — Il aura la surveillance suprême des personnes accusées de crimes d'Etat.

Article 5. — Pour toutes les questions incombant à sa décision l'adjoint au ministre communiquera directement avec les fonctionnaires de l'Etat et leur donnera des instructions.

LA GUERRE Russo - Japonaise

La bataille de Tsou-Shima

UNE VERSION RUSSE

Pétersbourg, 5 juin. — D'après une enquête qui vient de faire le correspondant du « Novoié Vrémia » à Vladivostok auprès des officiers échappés au désastre, il résulte que la première journée de la bataille fut presque exclusivement un combat d'artillerie.

Le feu commença à une heure trente.

Le « Souvaroï » et l' « Oslobbia » coulèrent au bout d'une heure et demie. Le « Borodino », devenu vaisseau-amiral, coula à sept heures et demie. L' « Alexandre-III » disparut bientôt et le « Sissoï » brûlait lorsque les Russes, refoulés vers les côtes à la tombée de la nuit, attendaient les torpilleurs.

La présence de sous-marins japonais sur le lieu du combat n'est pas confirmée par les témoins.

Les dépêches reçues par le « Novoié Vrémia » de Mandchourie, indiquent un grand abattement dans l'armée de Linièvitch, à la suite des nouvelles du désastre naval russe.

Entrevue de Togo et de Rodjestvensky

Plus de quatre mille russes prisonniers

Sasebo, 5 juin. — Le 2 juin, à deux heures de l'après-midi, l'amiral Togo a visité l'amiral Rodjestvensky, en traitement à l'hôpital maritime ; un chirurgien militaire assistait seul à l'entrevue.

L'amiral japonais exprima tous ses regrets de faire la connaissance de Rodjestvensky dans d'aussi douloureuses circonstances, et s'informa de la santé du blessé.

Rodjestvensky, enveloppé de bandages, était pâle et avait les yeux hagards. Quand il vit l'amiral japonais, il se releva un peu et se soutint, en s'appuyant sur le coude. Togo, comprenant combien cette position devait être fatigante pour le blessé, lui dit qu'il était venu pour prendre de ses nouvelles et le pria de s'étendre à nouveau.

Rodjestvensky est blessé en six endroits. On redoute d'être obligé de pratiquer l'amputation d'une jambe.

Le baron Yamanoto, ministre de la marine, a envoyé des fleurs pour orner la chambre de l'amiral Rodjestvensky. En même temps, il lui a fait remettre une lettre de condoléances, dans laquelle il joue le courage déployé par l'amiral et fait des vœux pour sa guérison. Le baron Yamanoto a envoyé aussi aux autres officiers et marins blessés un ordre du jour exprimant l'espoir de la prompte cessation de leurs souffrances et de leur rapide rétablissement.

Les officiers et matelots prisonniers, qu'on porte maintenant au chiffre de 4.200, seront envoyés à Bairi, près de Mogi. Le contre-amiral Nébogatof n'a pas accepté jusqu'à présent de signer son revers et refuse de rentrer en Russie sur parole, alors que son chef Rodjestvensky est encore en traitement dans un hôpital.

Le Tsar et la Guerre

L'entourage de l'empereur veut continuer la lutte. — Bruit de l'envoie de deux cent mille hommes de renforts en Mandchourie.

Le correspondant à Pétersbourg de l' « Echo de Paris » télégraphie ce matin que le tsar a décidé de poursuivre la guerre à outrance sur terre et d'envoyer en Extrême-Orient pendant les prochaines semaines près de 200.000 hommes. Le général Linièvitch a demandé d'urgence 50.000 hommes qui vont partir immédiatement.

De plus on a décidé que le trafic sur le Transsibérien sera entièrement suspendu pour le public et pour les marchandises.

Un seul train de voyageurs circulera dans chaque sens.

Les envois de troupes seront faits par groupes de six trains de trente wagons chacun ; quatre groupes partiront par jour, les locomotives seules reviendront à grande vitesse d'Extrême-Orient. Les wagons, à mesure qu'ils arriveront à Kharbine, seront refoulés sur la voie Kharbine-Vladivostok, qui sera utilisée comme voie de garage.

Comme la Russie dispose d'environ 200.000 wagons, on n'aura aucune difficulté, dit-on, à trouver le matériel roulant. Il est évident que les transports souffriront sur les lignes de la Russie.

A propos de ces bruits de guerre à outrance, on lit dans le « Temps » :

« Les nouvelles reçues de Russie n'indiquent jusqu'à présent d'autre tendance, parmi les conseillers immédiats de l'empereur, que l'intention de poursuivre la guerre à outrance et à quelque prix que ce soit.

En dernière analyse, on ne croit pas que les bruits de renforcements militaires extraordinaires et d'offensive prochaine présentent beaucoup de consistance ; ils traduisent plutôt de la part des Russes un mouvement de révolte passager qui souligne la gravité du revers éprouvé par eux à Tsou-Shima. »

L'Unité socialiste

Dans les Ardennes

Dans son congrès qui s'est tenu dimanche 4 juin à Charleville la Fédération socialiste des Ardennes, a voté l'important ordre du jour suivant :

L'assemblée fédérale des Ardennes, envisageant le fait dont se sont émus ses deux élus parlementaires, les approuve pleinement d'avoir refusé de se solidariser avec le défenseur d'une thèse contraire aux sentiments avérés de la Fédération des Ardennes ;

Répudie avec eux, d'une manière générale la méthode d'action anarchiste comme la méthode d'action réformiste ;

Mais considérant, d'autre part, que l'orateur du Tivoli Vaux-Hall, d'après le statut organique et le règlement du Parti unifié, n'a pu engager ni compromettre que lui-même par son langage ;

Que la Commission administrative dont ledit orateur fait partie, dans son ordre du jour du 15 mai, a expressément appliqué aux déclarations du citoyen Hervé la réserve prévue par ledit règlement ;

Considérant, au surplus, que de telles difficultés, si fâcheuses soient-elles, sont inhérentes à la vie même d'un parti d'avant-garde et de révolution ;

Que partout et toujours le zèle des néophytes est porté à recourir à la facile méthode de la surenchère et de l'outrance comme pour suppléer à la brièveté des états de service, de même que l'ascendant légitime des vieux apôtres aspire volontiers à s'ériger en autorité infaillible ;

Que ce sont là faiblesses humaines contre lesquelles on fait bien de se prémunir, mais qu'on aurait tort de prendre au tragique ;

Considérant enfin que le retrait des élus du Parti unifié à l'instant même de l'unification, motivé par un fait tout personnel, pourrait faire suspecter la sincérité des sentiments

---

FEUILLETON DU 6 JUIN. — N° 72

LES Drames du Demi-Monde

Par Pierre ZACCONE

JANE LA ROUSSE

DEUXIÈME ÉPISODE

— En effet, répondit-il, et si de pareilles transformations n'étaient pas impossibles, on jugerait que c'est la petite Claire de la rue Compans.

La conversation n'alla pas plus loin.

Le rideau venait de se lever, le deuxième acte commençait, et Edmée, persuadée d'ailleurs que la ressemblance qu'elle venait de relever n'était qu'une de ces bizarreries dont la nature se fait souvent un jeu, tourna de nouveau son regard du côté de la scène et s'apprêta à suivre les dramatiques péripéties de la rivalité d'Alphonse et de Fernand.

Toutefois une préoccupation pesait sur son esprit, en dépit de l'intérêt du spectacle, et elle commençait à désespérer de voir celui qu'elle attendait...

Dans toute cette immense salle il n'y avait plus qu'une loge vide, une loge d'entre-colonnes, placée un peu à sa gauche et sur laquelle son regard plongeait de temps à autre, attiré par une sourde inquiétude et une sorte de regret de la voir inoccupée.

Il ne lui restait plus que cet espoir : Lucienne, l'imprévoyante, les autres loges, elle avait tout fouillé et n'avait rien vu !

Et certainement si Mortimer se fût trouvé dans la salle, quelque soin qu'il eût pris de s'y dissimuler, elle n'eût pas manqué de l'apercevoir.

Quelque chose lui eût dit qu'il était là... et elle ne se doutait pas que lui-même ne l'eût bien vite remarquée, s'il avait été présent.

Le second acte continuait, et, peu à peu, elle s'était reprise à écouter.

Tout cela était si nouveau pour elle qu'elle ne pouvait s'en désintéresser complètement.

Elle était malheureuse avec Fernand, malheureuse aussi avec Eléonore.

Sa poitrine se soulevait avec force ; ses yeux se mouillaient de larmes, et de temps à autre un sanglot montait à sa gorge qu'elle avait beaucoup de peine à étouffer.

Tout à coup elle tressaillit.

Un bruit venait de se faire entendre dans la loge d'entre-colonnes, et une femme jeune, admirablement parée, ruisselante de diamants, les épaules et le sein nus, vint y prendre place.

Edmée sentit une sueur glacée mouiller ses tempes, et il lui sembla qu'un nuage obscurcissait sa vue.

La jeune femme était belle entre toutes ; elle avait une attitude altière, et l'orgueil du bonheur faisait à son front comme une couronne radieuse.

Edmée ne connaissait pas cette femme ; c'était la première fois qu'elle la voyait... et elle éprouva à sa vue une sensation poignante.

Pourquoi cela ? elle n'eût pu le dire...

Mais tout disparut aussitôt ; elle ne vit plus ni Fernand, ni Léonore, ni même le bel Alphonse : elle sentit son cœur qui battait, et un moment elle crut qu'elle allait se trouver mal.

Du reste, elle ne fut pas seule à remarquer l'arrivée de la belle inconnue.

Bien que le baryton prodiguât en ce moment même toutes les fantaisies d'une vocalise irréprochable, et fit les plus louables efforts pour surprendre les applaudissements du public, un mouvement de curiosité s'était opéré dans la salle, la jeune femme était devenue le point de mire de toutes les lorgnettes.

Chose bizarre cependant, et qui fut inexplicable pour Edmée !... celle qui était l'objet de cette attention plus qu'indiscrète ne parut pas autrement s'en inquiéter ; on eût pu penser même que cet hommage rendu publiquement à sa beauté avait ajouté à son audace, et dans le regard qu'elle promena sur ceux ou celles qui la lorgnaient Edmée vit briller comme une lueur de défi...

Quelle était donc cette femme qui se présentait ainsi seule devant ce monde ? Comment osait-elle s'aventurer de la sorte sans un mari ou un frère pour la protéger ?...

Edmée se sentit toute troublée et instinctivement elle rougit et baissa les yeux.

Mais elle n'était pas au bout de ses étonnements, et le ciel lui réservait, ce soir-là, une des plus cruelles épreuves qu'elle eût encore à subir.

Lorsque, en effet, elle rouvrit les yeux, et que par un sentiment plus puissant que sa volonté, au lieu de diriger son regard sur la scène, elle le porta une dernière fois sur la loge d'entre-colonnes, ses yeux s'ouvrirent ardents et fixes, pendant qu'une pâleur mortelle se répandait sur ses joues, et elle resta là, muette, oppressée, haletante... doutant de ce qu'elle voyait, et écoutant malgré elle les étranges propos qu'elle entendit alors autour d'elle.

Dans cette loge, à côté de cette femme, elle venait de reconnaître Mortimer !

Oui, en effet, ce qui s'était passé...

Ce même soir, vers huit heures, Mortimer était rentré chez lui immédiatement après son dîner.

Sans qu'il pût se rendre compte de ce qu'il éprouvait, il se sentait comme assiégé de tristes pressentiments...

Vingt fois dans la journée, il avait songé à Edmée, et l'ardent désir lui était venu de faire atteler et de se rendre à Saint-Mandé.

Mais il avait promis à Bridard une aveugle soumission pendant quelques mois... Bridard lui avait assuré que, ce délai passé, il le laisserait agir dans toute la liberté de ses impressions. Le délai allait expirer dans quelques jours : il n'avait pas voulu, par une précipitation imprudente, compromettre le succès attendu.

Il rentra donc rue Tronchet, sourdement agité, inquiet et sombre, tourmenté comme à la veille de quelque événement fatal.

Sept heures venaient de sonner. Il avait pris un livre et essayait de lire.

En ce moment, la porte de sa chambre s'ouvrit et un valet entra, précédant Bridard.

Depuis longtemps ce dernier jouissait du privilège de pénétrer chez Mortimer sans se faire annoncer.

Le jeune gentleman ne dissimula guère la joie qu'il avait à le voir, et lui offrit un siège et un cigare.

Bridard s'assit et alluma le cigare offert.

— Je ne vous cacherai pas, dit alors Mortimer, que je suis fort heureux de votre visite. Je ne vous attendais pas. Mais la journée a été mauvaise pour moi... Je suis dans un état d'excitation nerveuse o je ne me suis jamais vu. Votre présence est une distraction, et je l'accueille avec un réel empressement.

Bridard s'inclina en lançant une bouffée de tabac au plafond.

— Voilà qui est au mieux, répondit-il ; j'arrive à point, puisque je vous apporte de bonnes nouvelles...

— Edmée ? interrompit Mortimer.

— Mademoiselle Edmée est toujours la même... fort triste... très soucieuse... pour ainsi dire désintéressée de l'avenir depuis qu'elle a dû renoncer à l'espoir de devenir votre femme.

— Oh ! moi du moins, je n'y ai pas renoncé !

— Moi non plus... mais il y a temps pour tout ; et le moment est proche, il n'est pas venu encore, et il faut redoubler de courage et de patience.

— J'ai fait tout ce que vous m'avez commandé.

— Et vous n'avez rien de mieux à faire.

— Mais elle... elle ?...

— Je l'ai vue...

— Quand cela ?

— Hier. Toutefois je vous avoue que je n'ai pas d'elle que je m'occupe.

— Cependant ?

— Cependant d'autres intérêts, non moins graves, réclament toute mon attention, et c'est ceux-là que je surveille.

— Enfin ?

— Enfin, tout est en bonne voie, et il ne reste plus qu'un effort à tenter.

— Lequel ?

— La belle Alice n'a pas conçu le moindre soupçon. On lui a dit que, repoussé par le papa Ducoudray, vous aviez formé le projet de revenir à elle et elle l'a cru...

A l'âge d'Alice, on croit facilement et volontiers ce qu'on désire... D'ailleurs certaines démarches de votre part... quelques entrevues ménagées avec art, et dans lesquelles vous vous êtes habilement comporté, ont achevé de la convaincre, et elle ne doute plus à cette heure de la sincérité de votre retour.

— Qui le prouve ?

Bridard fit un geste de bienveillance.

— Oh ! ce qui le prouve ! répliqua-t-il... si vous le voulez, parce qu'elle est bien trop habile pour le laisser paraître... mais il y a un indice auquel je n'ai pu me tromper, et qui m'est acquis depuis ce matin.

— Lequel ?

— Le dépit, la douleur, le désespoir du jeune Henri de Blanes. Depuis quelques jours, Alice lui a fait comprendre, ou il a compris sans qu'elle le lui ait dit, qu'il devait n'attendre à aucune rupture prochaine... Et sa pâleur, sa tristesse, son découragement m'ont appris plus long que toutes les confidences que j'aurais pu recueillir.

— Pauvre garçon !...

— Bah ! il ne sera pas si malheureux que vous le supposez... Vous lui avez rendu définitivement, et par un acte notarié en bonne et due forme, la fortune du comte de Blanes... et un cadeau de trois millions le consolera bien vite de l'infidélité d'Alice.

— Mais elle, quel peut-être son espoir ?

— Vous le demandez ?

Bridard sourit :

— En premier lieu, dit-il après un court silence, il faut bien se garder de juger ces femmes comme les autres... Elles appartiennent à une catégorie spéciale, qui a sa classification à part, et dont l'étude demande une longue et patiente observation.

— Diable ! fit Mortimer avec un enjouement un peu forcé, vous devenez un moraliste de première force, monsieur Bridard...

Ce dernier salua avec modestie.

— On sait son métier, voilà tout, répondit-il ; et quand vous voudrez je vous laisserai profiter du fruit de mes observations.

— Mais tout de suite, monsieur Bridard, tout de suite !... N'avons-nous pas la soirée devant nous ?...

Bridard protesta du geste.

— Avez votre permission, Bridard, je vous